

A l'école de la Constitution

Le menu de la prochaine votation du 21 mai 2006 s'annonce court mais copieux. Un seul objet est soumis à la sanction du peuple et des cantons: la révision constitutionnelle des articles sur la formation. Premier examen.

La diversité des systèmes scolaires cantonaux présente un aspect effrayant. Pour soigner ce problème endémique, les Chambres fédérales proposent un remède de cheval: une révision de la Constitution soumise au vote le 21 mai prochain. Avant d'absorber les yeux fermés un tel médicament, il est toutefois conseillé d'en étudier la notice.

Première caractéristique: le projet ne se présente pas sous la forme d'un ou deux articles constitutionnels, comme souvent, mais de pas moins de dix dispositions. Toutes concernent la formation mais elles portent sur des sujets aussi variés que la scolarité obligatoire, la formation professionnelle, les hautes écoles ou encore la formation continue. Le Parlement a en quelque sorte concocté une mini «constitution de la formation»: un objectif parfaitement louable mais qui ne peut pas être réalisé par une seule révision partielle de la Constitution, sous peine de violer l'unité de la matière. Hélas, les paquets «fourre-tout» soumis en votation populaire sont devenus une désagréable habitude. Comme pour le colis

fiscal renvoyé à l'expéditeur, le tout est à prendre ou à laisser. Quitte à jeter le bébé avec l'eau du bain.

Deuxième particularité: cette révision constitutionnelle d'importance n'est pas le produit de longs travaux d'une commission d'experts, passés au crible d'une consultation. Ce sont les parlementaires qui ont mené la danse sous l'impulsion d'initiatives émanant des cantons eux-mêmes: le Conseil fédéral s'est, lui, contenté d'un rôle d'observateur. Que représentants cantonaux et parlementaires fédéraux soient d'accord sur un tel sujet constituait un événement suffisamment rare pour justifier un *nihil obstat*. Les Chambres ont adopté cette révision constitutionnelle à la quasi-unanimité et en un temps record: six mois séparent le dépôt du projet, son examen par le Conseil fédéral et le vote du Parlement. Les oppositions se sont cantonnées pour l'instant aux deux extrêmes de l'échiquier politique, de Freysinger à Zisyadis.

(ad) Suite de l'article en page 6

Sommaire

Les bénéfices mirobolants des banques suisses et des multinationales font réagir les rédacteurs de DP.
pages 2 et 3

Porta Alpina, l'ascenseur de tous les rêves doit compter avec la réalité.
page 4

La réforme de l'agriculture suisse sera moins douloureuse au sein de l'Union européenne, parole du parti socialiste.
page 5

Zurich découvre un nouveau système électoral.
page 6

L'examen critique de l'économie suisse à partir d'un ouvrage de Markus Mugglin arrive à son terme.
page 7

L'écriture qui s'adresse aux pères.
page 8

Cigarettes

Les hésitations de l'Office fédéral de la santé publique dans l'affaire des additifs laissent supposer que l'administration n'ose attaquer de front la puissante industrie du tabac, qui bénéficie de solides relais parlementaires.

Edito page 3

Les gains records des banques suisses, mais aussi des pétroliers internationaux suscitent la réaction de deux rédacteurs. L'article ci-dessous souligne les dangers d'une telle puissance financière. Celui ci-contre doute de l'efficacité d'une taxe sur les bénéfices des grandes entreprises.

La démesure

UBS a enregistré en 2005 un bénéfice exceptionnel : 14 milliards, dont 10 sur les affaires courantes, si on peut les appeler ainsi. Quel commentaire pour ce résultat ? Une mention au Guinness Book ? Dessiner un graphique ascensionnel ? Entrer dans l'omnimanie du record, ici au milliard près comme d'autres au centième de seconde ?

Il faut prendre le risque d'un commentaire. Un bénéfice d'un milliard par mois, réalisé par une société qui a pignon sur nos rues, cela a quel sens, national, politique, philosophique ?

Cette entreprise qui gère les grandes fortunes privées

Comme pour tout record, le badaud peut, admiratif, s'excla-

mer : « Il faut le faire... » Quel métier ! Devenir le premier gérant de fortune privée mondiale, beaucoup y prétendent, mais un seul l'a réussi. Ce champion, étant suisse, paie des impôts suisses. Bon pour nos rentrées, nos investissements.

Mais cette réussite professionnelle doit beaucoup au secret bancaire suisse et à son interprétation. Dans la masse de la fortune privée mondiale, gérée par UBS, quelle est la part évadée ? Considérable, on le sait. Les fortunes privées naviguent sous pavillon suisse comme des pétroliers pourris sous pavillon panaméen.

Certes des impôts suisses sont payés par la société et les actionnaires, qui touchent leurs dividendes. Mais des efforts sont

fournis pour en payer moins. Le projet est prêt à passer devant le Parlement. L'impôt prendra en compte le 80% du rendement des actions. Les résultats exceptionnels ne rendent pas généreux, mais gourmands.

Enfin, on ne peut que constater que l'assise nationale est étroite ; le pays, petit pour une banque de cette taille. D'où deux dangers. L'un, démocratique. Si la banque décide d'influencer le jeu politique, initiatives à écarter, lobbying, elle en possède les moyens, disproportionnés en argent et en influence par rapport aux autres acteurs. L'autre, de politique extérieure. La banque ne peut résister à la menace de se voir fermer en cas de crise le marché boursier, américain ou européen. Elle plai-

dera que son intérêt est aussi l'intérêt national. L'avantage pour la Suisse d'inscrire son « s » dans UBS crée aussi une dépendance.

Le système

Il est moins exposé de gérer un portefeuille que d'exploiter et produire. Le banquier choisit sur le marché financier ; il n'est pas en première ligne industrielle et commerciale.

Mais on imagine que le très gros client, le milliardaire, pose ses conditions avant de confier la gestion de sa fortune. Et la plus élémentaire est qu'il obtienne un rendement préalablement défini. Le banquier, pour y répondre, exerce par ses choix une pression constante sur le système. Il ne peut, pour satisfaire l'attente du client, avoir d'autre but que la recherche du profit le plus élevé quand il travaille sur des titres, des monnaies, des matières premières. Il ne fait pas partie d'une communauté de production, il est tireur de marrons, hors du feu.

Cette participation au prélèvement de la plus-value mondiale est efficace puisque le milliard de bénéfice mensuel d'UBS est fait avant tout de commissions. Le rendement pour le client est un multiple de la commission prélevée. On atteint alors des chiffres qui ne sont plus à la mesure de l'homme, de son travail, que les fondateurs de l'économie moderne (Adam Smith ou Karl Marx) considéraient comme l'aune de la valeur.

Les résultats d'UBS, s'il faut les juger, sont le reflet de la démesure. Démesure de la banque par rapport à son assise nationale, démesure du rendement servi à la clientèle par rapport au travail des hommes. Illustration du capitalisme financier. *ag*

La TVA version Merz : antisociale et isolationniste

Devant les partis, lors des entretiens de Wattwil, et par de nombreuses interviews, le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a présenté la réforme de la TVA comme son grand chantier. Les points forts du projet : un taux unique au lieu de trois actuellement en vigueur et une application simplifiée.

Pour la pureté de l'exercice, la réforme doit être d'un rendement fiscal neutre, c'est-à-dire apporter les mêmes recettes. Dès lors il est arithmétiquement évident que le taux unique sera une moyenne entre la TVA allégée frappant les produits de première nécessité et la TVA ordinaire. Le panier de la ménagère pèsera un peu plus lourd et l'achat d'une voiture coûtera un peu moins cher.

Certes la moyenne définitive résultera de calculs très fins. Il faudra évaluer les effets de la suppression du taux spécial réservé à l'hôtellerie. Plus pointu encore, le cas des produits ou services exemptés de TVA, mais qui la paient pourtant (taxe occulte) dans les achats qui leur sont nécessaires. Mais qu'importe la subtilité des calculs pour établir le taux unique, son caractère antisocial est évident. Les familles seront tout particulièrement perdantes. Hans-Rudolf Merz lui-même le reconnaît.

Ce qui frappe aussi, c'est que la réforme est conçue pour elle-même en dehors du contexte européen. Certes le taux unique est eurocompatible, en revanche est incontournable le taux de base fixe au minimum de 15%. La réforme de la TVA prendrait un autre sens, si elle était appelée à doubler pour s'aligner sur le standard européen, permettant du même coup la consolidation de notre politique sociale. En apparence on pourrait voir dans la conception Merz de cette réforme l'œuvre d'un technocrate soucieux de mieux régler son outil fiscal. En fait, il opère un choix politique et ignore le contexte européen. A supposer que le projet aboutisse et que le peuple l'approuve, il serait inconcevable qu'il accepte simultanément l'ouverture d'une négociation aboutissant à des conséquences fondamentalement opposées. La réforme Merz est isolationniste sous des dehors techniques. Et dès maintenant il faut la dénoncer comme telle. *ag*

Des taxes à double tranchant

Edito

Les grandes multinationales annoncent des bénéfices colossaux pour l'année 2005. L'UBS annonce un résultat net de 14 milliards d'euros. Les autres banques ont des résultats un peu inférieurs comme BNP Paribas à 9,15 ou le Credit Suisse à 5,85. Ces chiffres, qui peuvent sembler colossaux, et toutes les banques internationales n'ont pas encore publiés leurs résultats, ne sont rien à côté du résultat des pétroliers. Les Français ont beaucoup parlé du résultat de Total qui est à 12 milliards, mais celui de BP est de 16 et le bénéfice de Shell de 18,8. Le champion toutes catégories est l'américain Exxon avec un bénéfice invraisemblable de 30 milliards d'euros.

Ces bénéfices gigantesques ont-ils un sens? Les grands groupes pétroliers tirent profit de la hausse des cours et bien sûr le consommateur final, vous ou moi, est celui qui paie. L'idée d'une taxe extraordinaire sur les bénéfices est agitée en France. Il s'agirait de ponctionner le résultat de Total de 5 milliards. Naturellement l'entreprise explique que cela pénaliserait sa capacité d'investissement et donc les emplois futurs. Pourtant l'idée fait son chemin non seulement dans cette nation française fort peu libérale, mais aussi aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

Des sénateurs démocrates veulent taxer Exxon, et en Grande-Bretagne, il existe déjà depuis 2002 un impôt de

10% sur les bénéfices tirés de l'exploitation des pétroles de la mer du Nord. Gordon Brown, veut faire passer cette taxe à 20%, ce qui représenterait plus de 3 milliards d'euros supplémentaires en rentrées fiscales chaque année. Le ministre des Finances considère qu'il est juste que le budget, donc les citoyens, bénéficie d'une partie des montants payés à la pompe par ce même contribuable automobiliste.

Un tel dispositif pourrait-il être imaginé en Suisse face aux bénéfices considérables des entreprises cette année et l'an prochain? La situation est quelque peu différente. La Grande-Bretagne taxe une matière première nationale, les ventes de pétrole de la mer du Nord, et non un produit étranger. Dans cette logique, il faudrait une taxation extraordinaire des bénéfices réalisés par exemple par nos banques sur le marché domestique, comme on dit maintenant, alors que l'essentiel des gains provient de l'étranger. Ce serait bien sûr absurde et pénalisant pour le résident helvétique. Par ailleurs la hausse des bénéfices et des cours profite à tous, à travers ces acteurs majeurs en bourse que sont les caisses de pension, souvent en difficultés ces dernières années. Donc ce qui semblerait une bonne idée morale serait probablement, en tout cas chez nous, une mauvaise idée économique. *ig*

Friture sur la ligne

La communication des autorités fédérales ne brille ni par la transparence ni par la clarté. Le Conseil fédéral en a donné récemment une triste illustration dans le dossier de la vente de Swisscom. Les bégaiements du gouvernement semblent maintenant faire école dans l'administration.

Le 14 janvier dernier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) publiait un communiqué relatif aux additifs contenus dans les cigarettes. Une étude qu'il avait commandée révèle que les cigarettes de certaines des trente-deux marques vendues en Suisse contiennent des additifs non autorisés. Quant aux additifs autorisés, ils doivent faire l'objet d'analyses supplémentaires qui pourraient conduire à une adaptation de la réglementation. Selon les spécialistes, certains additifs contribuent à stimuler la consommation de tabac, ce que démentent les fabricants.

Le consommateur s'interroge. Quelles marques contiennent-elles des additifs non autorisés? Et les additifs autorisés ne semblent pas anodins puisqu'ils pourraient faire l'objet d'une interdiction. Le consommateur s'étonne. L'OFSP dit avoir informé les autorités cantonales d'exécution en vue d'analyses ultérieures et d'une éventuelle contestation des produits actuellement en vente. Pourquoi donc cette retenue de l'autorité fédérale? Les analyses commandées par l'OFSP ne sont-elles pas fiables, qu'il faille les vérifier dans les laboratoires cantonaux? Et si elles le sont, pourquoi ne pas interdire sans tarder ces produits?

A lire le communiqué de l'Office, il apparaît que ce dernier n'est pas sûr de son fait. Il annonce en effet qu'il poursuit les analyses tout au long de cette année «pour confirmer certains résultats». Et d'ajouter qu'il est en train d'évaluer les données sur les additifs que fabricants et importateurs sont tenus de lui fournir chaque année, données qu'il publiera «en temps voulu».

Une telle information crée plus de confusion qu'elle ne contribue à éclairer les consommateurs. Elle laisse supposer que l'administration n'ose attaquer de front la puissante industrie du tabac, qui par ailleurs bénéficie de solides relais parlementaires. Bref, l'OFSP sait mais ne sait pas tout à fait, et il ne va pas tarder à savoir. Alors pourquoi parler? Il démontre lui-même l'inutilité de son message en rappelant que «fumer avec ou sans additifs nuit à la santé». *jd*

WAIT AND SMOKE



Aude Weber

Le nombril du monde

Sedrun et la Surselva dans les Grisons veulent un accès direct aux transversales alpines. Le projet a une chance de se réaliser s'il devient le pivot du développement du massif du Gothard et s'il l'emporte sur les particularismes des quatre cantons concernés.

Un ascenseur lance dans le ciel de la Surselva touristes et hommes d'affaires. Aspiré par un puits de 800 mètres, il relie la transversale alpine au village de Sedrun. Les Grisons, à sept contre trois, viennent de lui attribuer 20 millions de francs. Après l'accord du Conseil fédéral doté d'un premier crédit de 7,5 millions, le projet de l'association Visiun Porta Alpina peut décoller. Même si les CFF craignent qu'une halte n'entrave le rendement d'une entreprise milliardaire et n'entame les ressources promises aux NLFA. Même si une gare conciliant les cadences supersoniques des trains et la sécurité des passagers reste problématique. Et à condition qu'il s'intègre au développement régional du Gothard esquissé dans un rapport, publié l'automne passé. Car une œuvre visionnaire, proche de la science-fiction, célébrée à l'étranger, court vers l'échec si elle ne s'insère pas dans une planification cohérente des activités et du territoire, susceptible de stimuler la créativité des secteurs publics et privés. Contre la morosité ambiante - exode de la population, l'armée qui ferme ateliers et casernes, l'économie forestière à bout de souffle - et malgré l'image d'un entonnoir à bouchons, hantise des automobilistes et des camionneurs.

Le rapport - réalisé par les bureaux Ernst Basler+Partner AG, Hermann Alb et Verkerhs- und Raumplanung pour le compte du Département des constructions, des transports et des forêts - invente le label Gothard. Sommets, neige, trains, tunnels, lacs, barrages, vaches, bergers, folklore et fromages deviennent une marque, enracinée dans la mythologie alpestre. Il faut vendre le paysage sans oublier sa sauvegarde. Aller de l'avant, oui, mais dans le respect du génie des lieux et de ses habitants. En un mot, le progrès doit être durable. Tourisme d'un jour et lits froids sont à bannir, aussi bien qu'une expansion urbaine exagérée. Les vallées, accrochées à leurs cols, préfèrent des visiteurs amoureux de la beauté originelle du nombril de la Suisse.

L'ascenseur joue le cordon ombilical avec le va-et-vient souterrain entre les métropoles - plus que deux heures et demie entre Milan et

Zurich. Les Alpes ne sont plus un réduit infranchissable, mais une halte bienvenue le long de la voie nord-sud. Sedrun au centre de l'Europe, dit le spot publicitaire répété par Stefan Engler, responsable des transports grisons.

Un espace commun

La Porta Alpina se place idéalement au cœur d'un territoire qui comprend Uri, Valais, Tessin et Grisons. Le «Raumkonzept Gotthard» - l'idée d'un espace et d'un destin communs - freinerait l'individualisme chronique des cantons et comblerait l'espoir d'une collaboration transfrontalière, exemplaire d'une nouvelle politique régionale de la Confédération, au stade embryonnaire, tiraillée par des intérêts antagonistes et à court de financements. Bref, soit on se regroupe derrière un projet porteur, soit on se disperse sans grand avenir à la périphérie du XXI^e siècle, en tout cas loin du Plateau et de la plaine du Pd. Selon les auteurs du rapport, la Porta Alpina peut stimuler le développement local. Et valoriser un réseau de transports déjà riche: les chemins de fer rhétiques et la ligne du Matterhorn-Gotthardbahn - et son légendaire Glacier Express - en tête, sans parler des cars postaux dont le coup de klaxon enchante encore Japonais et Américains en vacances. Mais elle doit surtout alimenter une identité collective, parfois défaillante. En équilibre sur les montagnes: à la fois barrières entre les peuples et couture qui rassemble les gens. Du coup l'ascenseur ouvre le Gothard au reste du monde et décroïsonne les indigènes. Théoriquement, du moins. Car les incompréhensions, les jalousies, les égoïsmes multiplient la distance déjà creusée par les langues, les dialectes, les traditions. Andermatt fête en solitaire le projet d'un complexe hôtelier de 800 chambres, sponsorisé par un magnat égyptien. Viège attend sa nouvelle gare à 200 millions de francs, prochain carrefour du trafic ferroviaire en Valais. Et le Tessin glisse de plus en plus vers l'Italie, tournant le dos au reste du pays.

Pour l'heure, les Alpes riment toujours avec touristes, choyés l'hiver mais encore délaissés les autres saisons. Les promoteurs de Porta Alpina en comptent 50000 de plus chaque année.

Ski, vélo, golf, randonnée, détente, nature sauvage ont de quoi s'épanouir entre Brigue, Biasca, Flims et Ftüelen. En revanche il est impératif de travailler ensemble. Une structure supracantonale sera chargée de coordonner toutes les initiatives ainsi que de contrôler qualité et prix des services offerts. Histoire de résister aux concurrents, l'Autriche par-dessus les autres. Et de redorer une réputation ternie depuis quelques années par des équipements vieillissants, des tarifs trop élevés et du personnel peu qualifié.

La recherche au sommet

Cependant, les loisirs ne suffisent pas au bonheur du Gothard. Qui risque de se transformer en parc d'attractions pour citadins, dépendant d'une seule source de revenu et otage du tourisme de masse. L'étude, entre rêve et réalité, indique ainsi d'autres pistes. Les connaissances et les savoir-faire en matière d'eau et d'énergie se transforment en occasion de formation et de recherche, à l'image du Centre de biologie alpine de Piora ou de l'Institut de phytopharmacologie d'Olivone dans le val Blenio. Les grandes sociétés investissent un cadre enchanteur propice à leur épanouissement, Microsoft est pressenti à Disentis (cf. DP n°1636). Les produits du terroir, avec AOC et IGP en prime, inondent les marchés et sortent de leurs niches méconnues.

Finalement, créativité et innovation vont surgir d'un gouffre de granit. Voilà le pari, et peut-être l'illusion, de Porta Alpina. Les Grisons semblent y croire. Mais il faudra convaincre Tessinois, Uranais et Valaisans de se joindre à l'aventure pour le bien de chacun. Car l'éloignement - la vallée de Conches n'est pas à deux pas de Sedrun - la méfiance à l'égard des projets pas chers (Expo.02) et la nécessité de trouver des partenaires prêts à payer un ascenseur encore trop ancré dans la Surselva - dont on ignore précisément les coûts d'exploitation, estimés actuellement à 2,5 millions de francs par an - risquent tôt ou tard de cimenter les mauvaises humeurs et les oppositions. *md*

Références sur www.domainepublic.ch

L'inéluctable réforme de l'agriculture

Pour devenir eurocompatible, l'agriculture suisse doit poursuivre sa douloureuse mutation. Mais, pour le parti socialiste, l'inéluctable reconversion sera plus aisée à l'intérieur de l'Union européenne que dans l'isolement, face aux pressions de la mondialisation.

Agriculture suisse et européenne, même combat ! C'est le message que veut faire passer le volumineux rapport socialiste (cf. DP n° 1678) sur l'adhésion à l'Union. La similitude des politiques agricoles entre Berne et Bruxelles est évidente. Pour se conformer aux engagements pris ou à prendre à l'OMC, Suisses et Européens abandonnent progressivement le soutien aux prix qui génèrent les excédents. Les paiements directs complètent le revenu des paysans. Le bio et les AOC sont protégés pour encourager la production de qualité et ménager l'environnement. Le projet d'accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis a rapidement avorté parce que les orientations agricoles des deux pays étaient incompatibles. Avec l'Europe, en revanche, le but est commun.

Petits et grands écarts

L'adaptation de la Suisse au marché européen est quasiment faite dans le commerce du fromage qui sera entièrement libre l'an prochain. Elle l'est aussi avec la viande de mouton et de chèvre, avec les plantes d'ornement et les champignons.

En 1992, le lait suisse coûtait 50 centimes de plus à la production que celui de la moyenne européenne. L'écart n'est plus aujourd'hui que de 20 centimes. Cette différence se réduira encore avec la poursuite de la réforme proposée par le Conseil fédéral. Mais elle pourra subsister. Une importante diversité des prix existe au sein de l'Union.

Les choses ne sont pas si simples avec la viande de porc et de bovin payée deux fois moins cher aux paysans européens qu'aux suisses. L'écart a cependant tendance à s'amenuiser, notamment à cause de la nouvelle politique d'enchères à l'importation menée par Berne.

A l'OMC, la Suisse est parvenue à protéger très efficacement sa production de fruits et légumes. Une intégration au marché européen nécessitera d'importants sacrifices. Ce sera particulièrement le cas pour les tomates, trois fois plus chères à la production en Suisse. Pour le PS, la réponse est dans le bio qui peut s'écouler dans le grand marché européen à des prix concurrentiels.

De fortes adaptations de prix seront indispensables pour les céréales trois fois plus chères. Pour la betterave sucrière payée le double aux paysans suisses, un changement du mode de soutien pourrait atténuer le choc.

Mieux dedans que dehors

Pour le PS ces baisses, souvent massives, sont inéluctables à cause de la pression de l'OMC. La Suisse se protégera plus facilement contre une libéralisation totale de l'agriculture mondiale à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe. Elle pourra demander à Bruxelles des délais d'adaptation pour lui permettre de développer les réformes en cours. Elle bénéficiera du programme européen de développement rural qui facilite la reconversion des agriculteurs. Elle pourra, si elle le désire, octroyer des aides na-

tionales qui viendront s'ajouter à celles prévues par Bruxelles. L'Autriche, qui connaît des conditions géographiques comparables à celles de notre pays, a amélioré le sort de ses paysans depuis l'adhésion. A l'exemple de son voisin alpin, la Suisse doit jouer la carte des produits naturels et de haute qualité qu'elle pourra écouler dans un très vaste marché.

L'adhésion est en passe de devenir un sujet tabou en dehors du parti socialiste. C'est pourquoi certains milieux proches des agriculteurs, viennent de lancer l'idée d'un accord de libre-échange agricole avec

l'Union européenne. Cette démarche aurait les mêmes conséquences difficiles qu'une adhésion. Elle n'en aurait pas tous les avantages, notamment la diminution des charges qui pèsent sur les agriculteurs qui paient trop cher leurs machines et leurs engrais.

L'adhésion est donc jouable, et même souhaitable à terme pour l'agriculture. Le PS, qui a les coudées électorales franches face au monde paysan, peut ici se montrer européen sans réserve. Il n'a pas besoin de réclamer des dérogations aléatoires comme il le fait à propos des services publics. *at*

Abonnez-vous à

l'événement
syndical

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.



- Je souscris un abonnement standard (55 fr. par an)
 Je souscris un abonnement de soutien (80 fr. par an)
 Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

A retourner à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne, forum@evenement.ch

Une Constitution pour la formation

Troisième spécificité: la «Constitution de la formation» innove sur le terrain institutionnel. Alors même que la toute récente RPT n'est pas encore en vigueur, ce nouveau projet prévoit de changer les règles du jeu. En sus de la menace de collaboration forcée, la Confédération a ajouté une nouvelle arme: si les cantons n'arrivent pas à s'entendre pour harmoniser la scolarité obligatoire, elle sortira le bulldozer législatif (cf. encadré ci-dessous). A son rôle d'arbitre lui permettant d'imposer aux cantons de travailler ensemble, Berne ajoute celui de meneur de jeu. Ce qui ressemble à une confusion des genres porte un nom qui n'est pourtant pas clairement affiché: le transfert de compétences des cantons vers la Confédération dans certains domaines de la scolarité obligatoire.

Le projet recèle encore d'autres curiosités: la coopération entre Confédération et cantons par des organes communs dans les hautes écoles ou la formation professionnelle sont des sujets en eux-mêmes. La réforme paraît porter ses fruits avant même le dimanche de votation (cf. encadré). Pour un peu, les Suisses accepteraient de faire un pas vers la fédéralisation de l'enseignement sans même s'en rendre compte. Presque sans bruit. *ad*

Pour que chaque voix compte

Les récentes élections communales en ville de Zurich ont confirmé la grande stabilité politique de la métropole. En effet, les pourcentages de voix obtenues par les partis n'ont guère varié. Par contre la répartition des sièges a connu quelque mouvement: ainsi l'UDC, qui en 2002 décrochait 30 sièges avec 18,5% des voix, n'en obtient plus que 24 avec un résultat identique; alors que les évangéliques passent de 2 à 6 sièges pour une maigre progression de 1,5 point.

La raison de ces dissonances arithmétiques? Une nouvelle procédure de répartition des sièges, dite biproportionnelle. Dans un premier temps, les sièges sont attribués à chaque parti en fonction de ses résultats sur l'ensemble de la commune. Les sièges de chaque parti sont ensuite ventilés dans chacun des neuf cercles électoraux de la commune, compte tenu de sa force dans le cercle.

C'est au Tribunal fédéral que les Zurichois doivent cette innovation, valable au niveau cantonal comme dans les communes. En effet, sur recours d'un citoyen, les juges ont estimé que des cercles électoraux disposant de moins de dix élus au Conseil communal n'étaient pas compatibles avec le scrutin proportionnel, car ne garantissant pas l'égalité de traitement entre les électeurs. Plus le nombre de sièges est faible, plus le quorum pour obtenir un siège augmente: dans une circonscription où deux sièges sont à repourvoir, un candidat

doit atteindre au moins 33% des voix pour être élu. Dans ces conditions, les petites formations n'ont aucune chance.

C'est très exactement la situation qui prévaut dans 16 cantons, lors des élections fédérales. Dans ces cantons, les grands partis monopolisent les mandats au Conseil national, au détriment des plus petites formations, incapables de surmonter un quorum de 10% et plus. Ce qui conduit les électeurs des petits cantons à s'abstenir ou à voter utile plutôt que selon leur préférence.

La procédure zurichoise appliquée aux élections fédérales - répartition des 200 sièges proportionnellement aux résultats nationaux des partis, puis attribution aux partis cantonaux en fonction de leurs résultats locaux - favoriserait une représentation parlementaire plus conforme à la diversité politique de la population. Sachant que leur voix compterait, les citoyennes et citoyens des petits cantons seraient incités à voter, y compris pour de petites formations. Pour éviter une trop grande fragmentation du paysage politique, la loi pourrait exiger qu'un parti obtienne au moins 2 ou 3% des voix dans un canton pour participer à la répartition nationale. Autre avantage de cette procédure: les élections fédérales perdraient un peu de leur caractère cantonal.

Mais comme les grands partis n'ont rien à gagner à un tel changement, cette réforme n'est pas prêt de voir le jour. *jd*

La collaboration à marche forcée

Adopté dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPT) fin 2004, l'article 49a de la Constitution permet à Berne d'imposer aux cantons récalcitrants de collaborer avec leurs voisins dans certains domaines particuliers. Cette épée tient moins à un fil que celle de Damoclès: la décision suppose une demande de dix-huit cantons et un arrêté fédéral susceptible de référendum. L'arrêté fédéral sur la formation prévoit d'ajouter certains aspects de la scolarité obligatoire (âge d'entrée à l'école, durée et objectifs des niveaux d'enseignement et passage de l'un à l'autre, reconnaissance des diplômes) ainsi que les hautes écoles cantonales à la liste des domaines où la collaboration peut être forcée. Mais le projet ne s'arrête pas en si bon chemin: si les efforts de coordination dans le domaine de la scolarité obligatoire n'aboutissent pas à une harmonisation, la Confédération pourra légiférer.

HarmoS

Alors qu'ils peinent d'ordinaire à s'entendre sur le choix d'un manuel, les cantons ont réussi le tour de force de trouver un accord sur le plan national sur les principaux aspects de l'instruction publique: école enfantine obligatoire, durée de la scolarité obligatoire, domaines de la formation de base (HarmoS). Autant de domaines qui n'agissent pas toujours à bon escient (cf. DP n° 1677) les travées des parlements cantonaux. Elaboré dans les cénacles interdépartementaux, le projet de concordat, actuellement en consultation, va bientôt subir son véritable examen de passage. Les députés cantonaux, appelés au final à se prononcer sur un accord déjà ficelé, vont peut-être s'apercevoir que l'harmonisation fédérale ne leur laisse bientôt plus que les notes pour s'écharper.

Un malade imaginaire

Markus Mugglin, à l'aide de données précises et d'analyses étayées, a démonté le discours des Cassandra. Reste à trouver le chemin d'un développement économique durable et équilibré. Ouvertures en forme de conclusion du parcours critique proposé par l'auteur*.

Ouvrir les deux yeux

Non, l'économie helvétique n'est pas moribonde, l'Etat guetté par la banqueroute, la politique sociale au bord de la faillite. Comparée à tous les autres pays de l'OCDE, les Etats-Unis compris, la Suisse fait mieux en matière de capacité concurrentielle, d'exportations, de balance des paiements, d'innovation technologique, de chômage, de dette publique et de charge fiscale, rappelle Rudolf Strahm dans sa postface. Oui, la médication des ayatollahs du libéralisme - concurrence effrénée et libéralisation tous azimuts - relève de la pure idéologie et non d'une analyse économique sérieuse. Et le fait qu'elle soit systématiquement invoquée par le Secrétariat à l'économie et un cercle d'économistes bruyants, à l'annonce par des politiciens à court d'idées et relayée par des médias complaisants n'en garantit pas pour autant l'efficacité.

L'offre et la demande

Le programme de croissance du Conseil fédéral, conçu dans la seule perspective de l'offre, est l'œuvre d'un borgne. Or, selon le Nobel Paul Samuelson, les économistes, comme tout individu, disposent de deux yeux, l'un pour l'offre, l'autre pour la demande. Si la demande n'est pas soutenue en période de basse conjoncture, inutile d'espérer stimuler la croissance: «Croit-on sérieusement que de longues phases de faiblesse conjoncturelle marquées par une réduction des investissements, des dépenses de formation et de recherche et la remise à plus tard des travaux d'entretien des infrastructures n'auront pas d'impact sur la croissance à long terme?», s'interroge Bernd Schips, un économiste de renom qui n'a jamais cédé aux sirènes du bien penser officiel.

Ce rappel de l'importance de la demande n'implique pas le mépris de la concurrence:

révision du droit des cartels, ouverture du marché intérieur, autorisation des importations parallèles, libéralisation de l'agriculture et nouvelle régulation du marché de l'électricité, il y a à faire. Mais attention au rythme et aux conditions de ces ouvertures. Car la libéralisation détruit des emplois. Que faire des salariés surnuméraires? Comment les former et les accompagner dans la recherche d'un nouveau travail? Sur ces questions, le Conseil fédéral est muet.

Le chômage des jeunes

Le chômage est particulièrement important chez les jeunes: chômage au sens légal, occupations temporaires et programmes de formation confondus, le taux de non actifs jeunes dépasse 8%. Alors avant de focaliser le débat sur l'élévation de l'âge de la retraite, il faudrait promouvoir l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Mais aussi favoriser les possibilités d'emploi des femmes - crèches, horaires scolaires continus - et améliorer les conditions de travail des salariés proches de la retraite - temps partiel, retraite progressive. De tout cela le programme de croissance du gouvernement ne parle pas.

Markus Mugglin ne nie pas que l'évolution de la dette publique n'est pas soutenable à terme. Mais autant il est suicidaire de financer les budgets de fonctionnement par l'emprunt, autant il est contre-productif d'économiser sur les investissements productifs: c'est la croissance qu'on stérilise ainsi. C'est pourquoi le débat ne doit pas se limiter à la chasse - nécessaire - aux économies, mais envisager également des ressources nouvelles. La frénésie d'économies, conjuguée à la baisse de la pression fiscale, l'expérience d'autres pays - l'Allemagne notamment - le montre, ne stimule pas mécaniquement la croissance. Au

contraire elle prêterite les milieux les plus défavorisés, met en péril la cohésion sociale et affaiblit la demande.

La croissance certes, mais quelle croissance? L'augmentation du produit intérieur ne fait pas baisser automatiquement le taux de chômage; elle peut accélérer la dégradation de l'environnement et de la qualité de vie. Il ne suffit pas de brandir le slogan à la mode d'une croissance «durable et soutenable». Encore faut-il donner un contenu à ce slogan: développement moins énergivore et plus ménager des ressources naturelles, répartition plus équitable des richesses. Sur ce chapitre, le programme du Conseil fédéral est fort discret. Et les récentes décisions des autorités en matière énergétique et environnementale traduisent tout sauf le souci de ce type de croissance. *jd*

*Gegendarstellung. Wer die Schweizer Wirtschaft bremst. Xanthippe Verlag, Zürich, 2005.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Catherine Dubuis
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Albert Tille (at)
Aude Weber

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression: **Imprimerie du Journal de Sainte-Croix**

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Les pères terribles

Avec des moyens littéraires très différents, deux livres explorent la difficile accession des fils à l'identité, grâce à ou malgré la stature du père

Dans l'un et l'autre cas, l'élément déclencheur est la mort du père, maladie chez Bauverd, suicide chez Buti. Mais si Carlos Bauverd adopte la forme de la lettre-pamphlet pour régler ses comptes avec son père, Roland Buti, pour sa part, déploie tous les charmes de l'imaginaire romanesque pour évoquer la fascinante et terrible figure paternelle.

Un amour-haine

Le cœur sursaute et brûle à la lecture du livre de Bauverd. Tant de souffrance et tant de haine, succédant à un si grand amour, en rendent la lecture douloureuse. Le narrateur se débat, à la fois ligoté par un devoir de loyauté envers cet homme auquel il doit une enfance heureuse, et refusant totalement d'accepter l'héritage de ce même homme qu'il hait pour ses options politiques. Les pages consacrées au bonheur et à la sécurité de l'enfance sont poignantes, quand on sait à quel prix le narrateur devra les payer. Tout ce qui se construit à ce moment-là devra être détruit, en même temps que la statue sera jetée à bas. Avec cette interrogation angoissée: qu'est-ce qui a fait que je ne sois pas, moi aussi, devenu fasciste? Comment ai-je pu me construire une identité nouvelle sur les ruines du modèle paternel? Aux dernières pages cependant, une double découverte, que je ne dévoilerai pas ici, viendra troubler encore un peu plus le paysage familial, et rendre la conquête d'une identité adulte et sereine impossible pour le narrateur.

Dans la foulée, Carlos Bauverd ne ménage pas la neutralité helvétique, ce «silence-radio». Sans surprise, le massacre du père s'accompagne donc de celui de la patrie. Ce mutisme correspond, au niveau familial, au silence imposé à l'expression des sentiments, dont son père, avant lui déjà, a été la victime: «Les Suisses vivent dos-à-dos, pas face-à-face» (p.83). L'explosion du récit répond alors à une libération sur ce

plan-là. Cette incapacité de communiquer à autrui l'intensité de ses émotions est un leitmotiv dans la création littéraire suisse romande. Que l'on pense, par exemple, au très beau récit d'Adrien Pasquali, *Le Pain de silence*, ce silence que Roland Buti met à son tour en scène dans *Un nuage sur l'œil*.

Danse avec les renards

Le renard qui orne la couverture du livre de Buti évoque le fil conducteur du roman: des quatre personnages en lice, deux, le père et Fabe, tuent les renards, car ils sont chasseurs; Adrien, l'informaticien myope, les rate et Solé la biologiste les observe. Dans ce village du pied du Jura vaudois, deux frères se retrouvent après le suicide de leur père, grand coureur de jupons devant l'Eternel. Adrien a fui la maison paternelle à 15 ans, Fabe est resté. Adrien a parcouru le monde, Fabe est buraliste postal au village. L'un et l'autre ont subi la forte personnalité du père qui, pour être mort quand le récit commence, n'en est pas moins omniprésent. Ils ont gardé une grande affection l'un pour l'autre, Adrien pour le géant débonnaire qu'est devenu Fabe, ce dernier pour le frémissant intellectuel à lunettes qu'il retrouve à la descente du car. Même si la partie de chasse se solde

par un échec (Adrien blesse justement le renard qu'il ne fallait pas, un protégé de Solé), la tendresse fraternelle perdure. Et la bavure d'Adrien permettra aux frères de renouer avec Solé, leur petite camarade d'enfance.

Mais Solé, sans le savoir, a un secret, que découvrira Fabe, un peu tard... Secret engendré (c'est le cas de le dire) par le silence du père. Roland Buti nous plonge dans cet univers familial, bousculé par la mort et la révélation, avec finesse et chaleur. Le personnage de Solé, surtout, est à mes yeux une très belle figure de femme libre. Il m'est rarement arrivé, comme je l'ai fait à cette lecture, d'inscrire dans la marge, à plusieurs reprises, un «comme c'est juste!» enthousiaste. Ce roman était en compétition pour le 11e prix Lettres frontière; c'est, sur un thème voisin, *L'Eau du bain*, de Pascal Morin, qui l'a emporté. Pour moi, le livre de Roland Buti est bien meilleur. Qu'on se le dise!

Catherine Dubuis

Carlos Bauverd, *Post Mortem, Lettre à un père fasciste*, Paris, Phébus, 2003
Roland Buti, *Un nuage sur l'œil*, Carouge-Genève, éditions Zoé, 2004.

Carlos Bauverd est né en 1953; il est le fils d'un nazi notoire dans la Suisse des années trente et quarante. Sociologue de formation, il est engagé depuis vingt ans dans l'action humanitaire.

Roland Buti vit à Lausanne où il enseigne l'histoire. En 1990, il a publié aux éditions Zoé un recueil de nouvelles, *Les Ames lestées*. Comme historien, il a publié *Le Refus de la modernité. La Ligue vaudoise: une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*, Payot, 1996.